

LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS :

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES

(The Trades Publishing Co.)

25, Rue Saint-Gabriel, - MONTREAL

TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT	MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.50	PAR AN.
	CANADA ET ETATS-UNIS - 2.00	
	UNION POSTALE - - - Frs 20.00	

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de :

"LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements.

Adressez toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.

HAUTES ETUDES COMMERCIALES

Fondation d'une Ecole à Montréal

Une heureuse nouvelle a été annoncée au début de cette semaine au monde commercial.

Une Ecole de Hautes Etudes Commerciales dont la création avait été demandée par la Chambre de Commerce du District et de Montréal serait prochainement fondée à Montréal sous la direction de l'Université Laval de Montréal avec l'appui du Gouvernement Provincial.

En même temps, l'Ecole Polytechnique est assurée d'une subvention annuelle qui lui permettra d'établir quatre laboratoires destinés à compléter son enseignement. L'Ecole Polytechnique devra donner asile au moins temporairement à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. C'est aussi, croyons-nous, grâce à l'appui de la Chambre de Commerce que l'Ecole Polytechnique a obtenu la subvention qu'elle sollicitait.

Il y a six ans, si nous ne nous trompons, que la Chambre de Commerce du District de Montréal s'est pour la première fois occupée de la question de l'établissement d'une Ecole de Hautes Etudes Commerciales.

En 1900, M. F. X. Perrault qui représentait la province de Québec à l'Exposition Universelle de Paris envoyait à la Chambre de Commerce le programme officiel de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris. M. Geo. Gonthier, un des membres de la Chambre de Commerce, prenait communication de ce programme et faisait connaître à son tour, par une lettre qu'a publiée le Bulletin de la Chambre de Commerce du 1er décembre 1900, le programme d'une Ecole similaire fondée en 1900 à New-York, sous le nom de "The New York University School of Commerce, Accounts and Finance."

Dans sa lettre, M. Geo. Gonthier espérait qu'avant longtemps une Ecole des Hautes Etudes Commerciales serait

fondée sous l'égide de l'Université Laval.

Sans suivre pas à pas cette question à la Chambre de Commerce, disons qu'à la séance du mardi 22 mai dernier, M. Geo. Gonthier, appuyé par M. Alp. Desjardins, proposait la résolution suivante qui a été adoptée à l'unanimité :

"Considérant qu'il est de l'intérêt général que l'enseignement commercial soit, dans notre pays, élevé au rang de l'éducation universitaire ainsi que dans d'autres pays comme la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis; considérant que les autorités de l'école Polytechnique ont sollicité l'aide du gouvernement provincial pour la création d'une école des hautes études commerciales; considérant que, sous le contrôle de cette institution de haute valeur, les cours de hautes études commerciales suivraient un développement scientifique et aideraient au progrès commercial du Canada;

Il est résolu que la Chambre de Commerce approuve entièrement les démarches faites par l'Ecole Polytechnique auprès du gouvernement provincial et elle espère que le gouvernement contribuera à cette oeuvre de progrès national en faisant justice à cette requête."

Comme on l'a vu plus haut, la réponse du gouvernement ne s'est pas fait attendre.

Nous félicitons de leur succès les membres de la Chambre de Commerce et plus particulièrement les promoteurs de l'idée et de sa prompte action le gouvernement qui a pleinement réalisé les vœux formulés par la Chambre de Commerce.

Mais ce n'est pas tout que de créer une Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Il faut à cette Ecole des élèves.

Les élèves ne manqueront pas, nous ne dirons pas si elle est largement ouverte à tous les candidats, mais si, simplement, elle n'est pas trop fermée.

Un de nos confrères quotidiens fait cette déclaration : "L'inscription aux cours de la nouvelle école ne serait permise qu'à ceux qui auraient fait des études classiques complètes."

Nous craignons bien, s'il en est ainsi, que l'Ecole soit peu fréquentée et qu'elle ne réponde pas au but que se proposaient les membres de la Chambre en votant la résolution que l'on sait.

Les études classiques ne sont pas le chemin qui conduit à la carrière commerciale; elles mènent plutôt, chacun le sait, aux professions dites libérales. Que l'Ecole soit ouverte aux bacheliers, nous le comprenons sans peine, nous le demandons même; mais qu'elle ne soit ouverte qu'à eux, voilà ce que nous ne pouvons admettre. Tous les fils de commerçants ne font pas, à beaucoup d'exceptions près, leurs études classiques; ils suivent de préférence des cours commerciaux et se lancent au plus tôt dans la carrière. Les cours classiques retiennent trop longtemps les enfants au collège au gré des parents qui dirigent leurs enfants vers la carrière commerciale; aussi beaucoup de gens, même fortunés, préfèrent-ils les préparer par un cours commercial à entrer jeunes dans le commerce pour les former à la pratique des affaires.

Qu'on exige des candidats à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales qu'ils soient suffisamment instruits et intelligents pour en suivre les cours avec fruit, c'est parfait; mais pourquoi leur demander d'avoir acquis des connaissances littéraires qu'il n'est nullement utile de posséder même dans les plus hautes situations que peut offrir le commerce, l'industrie ou la finance.

L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris n'exige pas des candidats qu'ils soient munis du diplôme de bachelier pour suivre les cours, mais elle admet sans examen en première année, les jeunes gens munis du diplôme de bachelier ès lettres ou ès sciences, ainsi que les bacheliers de l'ensei-